

POUR CAYEUX... ENSEMBLE !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ...

JUILLET - AOÛT 2013

N°24



Cayeux-Sur-Mer

INFOS PRATIQUES

Mairie de Cayeux-Sur-Mer

138 rue du Maréchal Foch – BP 60056 -
80410 Cayeux-sur-Mer

☎ 03.22.26.04.04 - Télécopie : 03.22.26.04.09

Site internet : www.cayeux-sur-mer.fr

Adresse mél : mairie-de-cayeux-sur-mer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Samedi matin : de 8 h 30 à 12 h (permanence état-civil)

Rappel horaires d'ouverture du Cimetière

Eté :

du 1er avril au 30 septembre :
8 h à 20 h

Hiver :

du 1er octobre au 31 mars :
8 h à 17 h 30

Recensement du Service National

Les jeunes hommes et jeunes filles nés en **1997**, sont priés de se présenter au secrétariat de la Mairie de leur domicile, dans le mois de leur seizième anniversaire, muni du livret de famille et de la carte Nationale d'Identité.

Cette démarche est obligatoire et permet de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.

Bibliothèque de Cayeux-Sur-Mer

rue Perrée - 80410 Cayeux-sur-Mer

☎ 03.22.26.31.78

Horaires d'ouverture :

Lundi de 15 h à 17 h

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Mercredi de 15 h à 17 h

Jeudi de 17 h à 19 h

Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Concours Photo : «Patrimoine»

FLODROPS Annie - 2^{ème}



Contacts utiles

Électricité Réseau Distribution France

✓ En cas d'urgence, dépannage électricité 24 h/24 et 7 j/7

0 810 333 080

✓ Pour un raccordement : Accueil Raccordement Électricité Picardie

0 810 34 79 48

Gaz Réseau Distribution France

✓ En cas d'urgence, dépannage 24 h/24 et 7 j/7

0 800 473 333

Se prémunir du code postal de la commune avant appel

✓ Pour un raccordement : Accueil Gaz Naturel raccordement et conseils Picardie

09 69 36 35 34

Se prémunir du code postal de la commune avant appel

Dans ce numéro de juillet août, il est nécessaire de dresser le tableau des travaux qui sont programmés et qui vont débiter au mois de septembre.

Afin de respecter le calendrier électoral, ce Bulletin d'Informations municipales est le dernier de la mandature. En effet, la loi interdit à partir du 1er septembre la publication de tout document qui pourrait être interprété comme un moyen de propagande électorale.

Construction des épis

Le 8 juillet dernier, la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard rendait son verdict quant au choix de l'entreprise qui réalisera les épis. C'est l'entreprise Revet qui a été retenue. Lorsque la notification en sera faite à l'entreprise, celle-ci aura un mois pour établir et présenter son planning de travail.

A la date du 15 août, la notification n'avait pas encore été faite.

En effet, le 14 août, le dossier de financement de la part versée par l'Association Syndicale des Bas Champs et les 5 communes concernées : Cayeux, Woignarue, Brutelles, Pendé et Lanchères devait être bouclée avec la désignation de la banque qui financera les 4 millions d'euros nécessaires. Quatre millions d'euros dont deux à la charge de la commune de Cayeux qui remboursera ce prêt sur 20 ans à raison d'un peu plus de 150 000 € par an.

Il est raisonnable de penser que les travaux commenceront comme prévu courant septembre.

Entretien des épis

Pérenniser l'action des épis en les entretenant est une décision qui a été prise par l'ASA des Bas Champs et les communes de Woignarue et de Cayeux Sur Mer. L'ASA fournit les moyens techniques et les communes la main d'œuvre.

Cette technique permet d'abaisser considérablement le coût d'entretien.

A titre d'exemple, le prix de revient pour 14 épis (ceux qui sont actuellement sur Cayeux) est de 50 000 € alors qu'il est de 40 000 € par épi si c'est une entreprise qui le fait.

L'entretien régulier a été prévu dans la réalisation des 24 futurs épis devant Cayeux.

Précision

C'est la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard qui examine les candidatures et qui désigne l'entreprise qui a remporté le marché notamment sur des critères de prix, et de qualité des travaux proposés. A cette commission, aucun représentant de la commune de Cayeux ne siège.

Lors de l'ouverture des plis, le Maire de Cayeux ainsi que d'autres Maires des communes concernées par les épis, étaient présents en qualité d'invités sans voix délibérative ni consultative. C'est-à-dire sans avoir de mot à dire.

Travaux avenues Paul Doumer et Carnot

Toujours au mois de septembre, débiteront les travaux de réfection des avenues P. Doumer et Carnot. La première phase consistera à enterrer les réseaux EDF et téléphone.

Un chantier de plus de 400 000 €.

Ensuite, les réseaux d'évacuation des eaux seront révisés et un bassin de rétention des eaux de pluie sera installé sous le square René Ouin afin de recueillir ces eaux qui stagnent à la hauteur du square. De là, les eaux s'écouleront par le cours habituel.

Enfin, la réfection des chaussées et des trottoirs interviendra en dernier.

Coût de l'opération : près de 500.000 €. Le coût total du chantier se montera à environ 1 million d'euros.

Jean-Paul
LECOMTE

CHASSE - PÊCHE - ENVIRONNEMENT

1^{er} adjoint

06.72.88.98.24

Gestion des dunes au nord de Cayeux-Sur-Mer

Quelques infos :

- ✓ Le plan de gestion des dunes de Cayeux-Sur-Mer est entré en application 2013/2017. Il a été réalisé par les services du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.
- ✓ Plusieurs réunions se sont tenues en mairie pour la mise en valeur des blockhaus dans le cadre de notre devoir de mémoire. L'A-RAC et l'UNC ont participé à ces débats, ainsi que Nicolas Lottin - Conseiller Général.
- ✓ Le Syndicat Mixte a recruté une étudiante en master histoire géographie en la personne de Jenna Cardon - qui travaille sur le sujet. A ce propos...

Projet de valorisation du patrimoine de la Seconde Guerre mondiale Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

La Côte Picarde est parsemée de blockhaus. Ces derniers sont les vestiges d'une époque où l'armée allemande voulait ériger un mur défensif le long des côtes ouest de l'Europe. Appelés alors « Mur de l'Atlantique », ils constituent aujourd'hui un patrimoine historique et mémoriel important.

Après avoir recensé plus de 150 ouvrages entre Fort-Mahon Plage et Ault, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard s'engage dans une démarche de valorisation de ce témoignage de l'Histoire. Pour cela, il effectue actuellement des recherches de mémoire sur ces sites emblématiques de la Seconde Guerre mondiale.

Ainsi, il lance un appel à toutes les personnes intéressées par ce projet : vous êtes passionnés par l'histoire locale, par la Seconde Guerre mondiale ? Vous possédez des documents ou des objets (photographies, cartes postales...) en lien avec ce sujet ? Vous avez vécu cette page de l'Histoire et vous souhaitez témoigner ? N'hésitez pas à prendre contact avec le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.

Contact : Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

Guillaume Villemagne

guillaumevillemagne@baiedesomme.org

Tél. : 03.22.20.11.79

- ✓ En présence du sous-Préfet et des services de l'État, nous avons travaillé sur la faisabilité d'un parking et d'un accès à la plage de la Mollière, notamment pour l'association de kitesurf, afin d'accéder plus facilement sur le spot.
- ✓ En ce qui concerne la chasse, une demande a été effectuée aux services de l'État pour louer le DPM sec (dunes de Cayeux au Hourdel) ; la société de chasse communale est candidate au bail de chasse.
- ✓ De même la gestion du lapin de garenne peut être effectuée ; création de layons ; de clairières et ouverture du milieu. L'espèce est actuellement peu présente sur ce site qui était renommé il y a une dizaine d'années.

Seconde volière anglaise

Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une seconde volière anglaise au centre de la réserve de chasse des sables. Après le succès rencontré par la mise en place de la volière à Hurt, il est envisagé une seconde réalisation.

Hutttes communales

Pour les chasseurs de gibier d'eau, il reste encore des tours de hutte libres dans les huttes communales.

Pour la somme de 52,20 €, vous pouvez pratiquer votre sport favori.

Ces huttes sont destinées en priorité aux jeunes chasseurs.

Les gardes qui surveillent ces huttes sont au nombre de trois :

- Fernand Sueur,
- Richard Chirache,
- Denis Brisville.

N'hésitez pas à les contacter en cas de problème.

Salon des Migrateurs

Succès pour cette 1^{ère} édition !



Concours des maisons et des vitrines de Noël Décorations de Noël

A l'occasion des fêtes et de notre marché de Noël, nous organisons un concours des vitrines des commerces, des jardins et maisons décorés pour ces fêtes de fin d'année. Inscrivez-vous en remplissant ce coupon.

Pour information : Passage du jury mi-décembre 2013.

✂-----

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DÉCORATION DE NOËL 2013
À DÉPOSER A LA MAIRIE AVANT LE 30 NOVEMBRE 2013**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° téléphone portable

Inscription au concours *

vitrines des commerces maisons et jardins

* cocher la case correspondante

Eric TAVERNIER

CULTURE – COMMUNICATION – FÊTES – CÉRÉMONIES

2nd adjoint

Notre dernier rendez-vous...

C'est sous le soleil et la chaleur de notre bel été 2013 que s'avance doucement le dernier été de notre mandat... Merci à toutes les associations et leurs bénévoles ainsi qu'aux employés communaux qui ont permis d'animer la station pendant les beaux jours !

Voici un bref bilan de notre action depuis bientôt 6 ans :

- ♦ Création d'un site internet indispensable pour le développement touristique de Cayeux : c'est nous !
- ♦ Création d'un point info au Hourdel : c'est nous !
- ♦ Création d'un guide touristique traduit en 3 langues sous forme de cabines : c'est nous !
- ♦ Le mot d'accueil humoristique des touristes locataires de cabines assorti des horaires de marées : c'est nous !
- ♦ Les feux d'artifice à thème musical du 14 juillet et du 15 août : c'est nous !
- ♦ Développer une action culturelle sur Cayeux sous forme des « nocturnes » : nous avons été les premiers à y croire et à leur faire confiance : c'est nous !
- ♦ Organiser une animation musicale au kiosque chaque samedi en privilégiant nos artistes locaux : c'est nous !
- ♦ Remettre au goût du jour les activités d'antan (concours de châteaux de sable, courses de rollers ou garçons de café etc... sous la houlette de notre animatrice Anne-Sophie...), c'est nous !
- ♦ Mettre en place les pots d'accueil des touristes, ceci avec le concours bénévole de nos artisans commerçants locaux qui leur font découvrir les spécialités locales : c'est nous !
- ♦ Faire confiance à des professionnels pour les promenades pédestres au hâble d'Ault pour y découvrir la faune et la flore : c'est nous !
- ♦ Favoriser la mise en place de petits commerces d'été sur le bord de mer qui font des petits d'année en année... : c'est nous !
- ♦ Et pour finir : le premier panneau informatique qui annonce les animations... : c'est nous !

Voici en quelques lignes l'essentiel de nos réalisations sous le mandat d'Yves MASSET qui, nous en sommes sûrs, a marqué son passage à la tête de notre commune.

A ce jour, notre tâche n'est pas terminée : dès à présent, nous travaillons à la mise en place de la saison 2014, espérant vous retrouver l'année prochaine... Bonne rentrée à tous & que vive Cayeux-Sur-Mer !!!



Merci à ceux qui ont décoré le kiosque pour la fête des fleurs



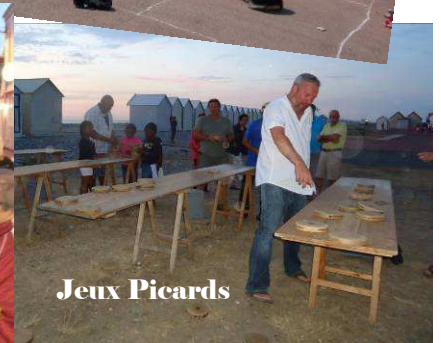
Concours de châteaux de sable



Concours de dessins à la craie



Course des garçons de café



Jeux Picards



Fête des Fleurs 2013



Élection de Miss Cayeux
au
Casino de
Cayeux-sur-Mer



Départ du Triathlon 2013



Marie-Paule PROUVOST

**Adjointe au Maire
Chargée des affaires sociales,
de l'hygiène, de la santé et du logement**

2008 - 2013

Marie-Paule PROUVOST nous a quittés ce 25 juillet 2013.
Élue en 2008 sur la liste d'Yves Masset, cette infirmière anesthésiste accepte la lourde tâche d'adjointe aux affaires sociales et à la santé et s'investit totalement.

Elle œuvre pour que les auxiliaires de vie voient leurs compétences reconnues avec la valorisation des leurs acquis.

Marie-Paule Prouvost se bat également pour l'obtention du label « qualité » pour que le service d'aide à la personne continue.

Elle met également sur pied la remise des colis aux aînés autour d'une collation. Un moment de convivialité fort apprécié.

Jusqu'au bout, elle a accompli sa tâche, utilisant le téléphone et internet quand elle ne pouvait plus se déplacer, pour continuer à travailler avec ses collaboratrices.

Colis de Noël

**Pensez à vous inscrire avant le
15 septembre.**

**Des bulletins d'inscription sont à
votre disposition en Mairie.**

opération brioches... opération brioches...



**L'association La Molléroise organise le
samedi 12 octobre 2013**

l'opération brioches

au profit de l'ADAPEI 80 « Les papillons blancs ».

jeudi 5 décembre 2013 à la salle des fêtes

Distribution des colis de Noël pour les aînés de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

C'est un moment convivial où les élus vous accueilleront avec une collation.

Les colis non réclamés à cette date seront distribués au poste saisonnier de la gendarmerie, rue du docteur Bourjot (bâtiment situé à côté de la salle des fêtes) :

- le vendredi 6 décembre et le samedi 7 décembre 2013 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Notez bien ces dates car il n'y aura plus de distribution à l'accueil de la Mairie.

Si vous ne pouvez pas venir à ces dates, demandez à une personne de votre choix de venir chercher votre colis.

Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales

Rédacteur en chef : Bernard BLOUIN

Maquette et réalisation : Elisabeth CRÉPIN

Imprimerie : Eurl G - Abbeville



(bulletin imprimé sur papier recyclé, avec des encres à l'eau) -

Dépôt légal : à parution

